

# La main-d'œuvre se fait rare, les employeurs s'unissent

Photo archives CO Yolande Mj

**Le groupement d'employeurs Agrival tenait mercredi à Saumur sa première assemblée générale.**

La première assemblée générale du groupement d'employeurs Agrival a montré tout l'intérêt social et économique de la formule des groupements d'employeurs.

Celui d'Agrival s'est structuré l'an dernier autour d'entreprises agricoles telles que Fleuron d'Anjou à la Ronde, France Champignon, les pépinières Joubert, les Caves de Saint-Cyr, le Prieuré de la Dive, le GAEC de Carrefour et des viticulteurs indépendants.

**Plusieurs activités, un seul emploi**

Structurée sous forme d'association loi 1901, Agrival, qui a son siège à Saumur, gère ainsi une petite centaine de contrats

de travail représentant l'équivalent de 30 emplois à plein temps.

L'objectif est d'employer de manière régulière des salariés tout au long de l'année dans des entreprises différentes et à des activités différentes. Entre la taille de la vigne, l'horticulture et le maraîchage, les vendanges et la cueillette des fruits ou des champignons, les premiers emplois à temps complets ont ainsi été réalisés et Agrival compte bien se développer.

Pour l'employeur, l'avantage est de trouver une main-d'œuvre fidèle et régulière, compétente et facilement adaptable à différents emplois agricoles.

Agrival a reçu le soutien financier des collectivités locales (Communauté d'agglomération et Ville de Saumur) et européennes par l'intermédiaire

des fonds européens.

**Une formule d'avenir**

Lors de l'assemblée générale de mercredi soir, un long moment a été consacré à l'intervention de Cédric Ruellan consultant spécialisé dans les groupements d'employeurs agricoles et auteur du seul livre paru sur cette question.

Devant un public très attentif, il a dressé un tableau en demi-teinte quant à l'avenir de ces groupements d'employeurs, qui sont actuellement plus de 4 000 en France, et représentent 5 000 salariés, principalement dans le secteur agricole. S'il a regretté le manque de cohérence économique dans les politiques de l'emploi, il a montré tous les atouts du groupement d'employeurs « initié et mis en œuvre par ceux qui ont besoin de la main-d'œuvre, c'est-à-dire les employeurs eux-mêmes ».



*Des cultures comme la fraise sont fortement touchées par l'absence de main-d'œuvre lors de la cueillette. Les groupements d'employeurs tels Agrival tentent de la retenir et de la former*

Le bureau d'Agrival est composé de Michel Joubert, Frédéric Bernet, Marie-France Monneau et André Mabilieu. Agrival est

dirigé par Valérie Groyer, directrice.

**Jean-Yves Lignel**

Agrival : 02 41 50 94 43.